

pour voler, en général, (qu'y aurait-il à prendre, bon Dieu !) mais bien pour écouler sa marchandise. Je m'explique. Tous les ans, vers le mois de novembre, d'énormes trains de bambous qui se sont formés dans le Grand-Lac, descendent le fleuve et arrivent à Pnom-Penh. Les bambous sont les matériaux de première nécessité pour construire une maison ; mais vous comprenez bien que s'il n'éclatait pas quelques petits incendies—comme par hasard—les marchands de bois ne feraient pas leurs affaires. Comme ce sont des malins, ils lâchent en l'air pendant la nuit des flèches enduites de résine enflammée, ou bien ils lâchent des oiseaux pétreoleurs qui vont se poser sur le toit des paillettes, et, en quelques minutes, des centaines de cases flambent de tous les côtés.

Quand les bambous arrivent à Pnom-Penh, les habitants savent bien ce qui les attend, et ils font le guet ; mais à quoi bon ? La paille séchée par le soleil prend feu comme de l'amadou. Et tout le monde connaît bien les coupables, qui restent impunis : ils sont riches.

L'assassinat est un crime assez rare au Cambodge. Pourquoi les prolétaires iraient-ils se tuer entre eux ? Ils ne possèdent rien ou presque rien. Il n'y a pas de quoi être jaloux les uns des autres au point de s'ôter la vie. S'il y a des assassins, c'est que leur bras est armé par un homme assez puissant pour se mettre au-dessus des lois.

La piraterie au contraire, est une des plaies de l'Indo-Chine ; elle se pratique dans le Grand-Fleuve et ses nombreux affluents, mais particulièrement dans le Grand Lac. Les pirates les plus dangereux sont les Annamites et les Chinois. Ce sont des gens très audacieux, parfaitement armés qui s'approchent doucement, pendant les nuits obscures, du bateau où vous dormez d'un paisible sommeil et vous poignardent.

On n'a pas oublié à Saïgon un drame de piraterie qui date de quelques années déjà ; c'était sous le commandement de l'amiral Duperré. Une chaloupe à vapeur, louée par un négociant saïgonnais, transportait vingt-mille dollars à Pnom-Penh. Quelques pirates chinois apprennent la chose et trouvent moyen de s'engager dans l'équipage. On part et on arrive de nuit par le travers de Mytho. C'est alors que les pirates commencent leur œuvre d'égoïsme et jettent tout le monde à l'eau.

Le ciel permit que, parmi les victimes, il s'en trouvât deux qui ne furent que blessées et qui purent gagner la rive du fleuve à la nage. L'inspecteur des affaires indigènes, immédiatement prévenu, télégraphia dans tous les postes de l'intérieur. Mais les Chinois avaient tout prévu. Leur massacre consommé, au lieu de continuer leur route vers Pnom-Penh, ils virèrent de bord et descendirent le Mékong pour se rapprocher de la mer et attendre l'occasion de gagner la Chine.

Chemin faisant, ils rencontrent une grande jonque annamite, l'accostent, tuent l'équipage, s'y installent avec les dollars et coulent la chaloupe à vapeur. Vous comprenez si les recherches furent dépitées. Descendus à Soc-Trang, non loin de l'embouchure, ils se livrèrent, pour leur malheur, à des dépenses exagérées qui attirèrent l'attention. On les arrêta. Inutile d'ajouter qu'ils eurent la tête tranchée, malgré les menaces de soulèvement des cent mille Chinois de Cholen. C'est même sur le pont de Cholen que l'exécution eut lieu : On avait amené du canon.

ÉTYMOLOGIES

RHODE-ISLAND

Le Rhode-Island doit son nom à l'île de Rhodes, dans la baie de Narragansett, dont le sol et la salubrité lui ont mérité le nom de la plus belle île de la Méditerranée.

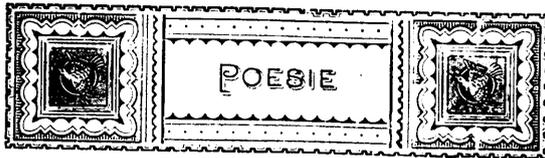
NEW-YORK

New-York, en l'honneur de Jacques, duc d'York, frère de Charles II, roi d'Angleterre.

NEW-JERSEY

En souvenir de l'île de Jersey, où était la famille de sir Georges Carternt, un des premiers propriétaires du New-Jersey.

H. SERVADEC.



A SEIZE ANS

A seize ans toute aurore est rose
Le jour est beau, le soir serein.
Au fond du cœur la paix repose
L'on peut sourire au lendemain.

Oui, seize ans, c'est le plus bel âge
L'on voit alors le rêve vermeil :
On ne voit qu'un ciel sans nuage.
Que les purs rayons du soleil.

A seize ans, les vertus de l'âme
Se reflètent sur un front pur
Comme une étoile dont la flamme
Scintille sous un ciel d'azur !

ELISA.

REVUE GENERALE

Le Congrès de Washington.—M. J.-G. Blaine élu président.—Admission de quatre nouveaux Etats dans l'Union Américaine—Les armes à répétition découvertes en 1640.

* * Le 2 de ce mois s'est ouvert, à Washington, le Congrès des représentants des différents pays de l'Amérique. A la première réunion, M. John-B. Henderson, délégué américain, a été nommé président *pro-tem* ; plus tard, M. J.-G. Blaine fut élu président.

L'assemblée eut lieu dans le département du secrétaire d'Etat. A la clôture de la séance, les délégués se rendirent à la Maison-Blanche, où ils furent présentés au Président par M. Blaine.

Le Congrès est actuellement en session. Comme rien n'a encore transpiré, nous ne pouvons rien dire sur les travaux qu'il ont pu se faire.

Dans ce Congrès, où toutes les nations de l'Amérique sont représentées, il est à espérer que M. Blaine, ce brouillon poétique qui rêve de devenir un Bismarck américain, y puisera des idées plus saines sur la politique étrangère. Connaissant mieux ses voisins, il les appréciera davantage et il ne leur soulèvera pas des obstacles pour des choses futiles, comme il l'a fait dans le passé.

Il est à regretter que le Canada, dont le territoire couvre une grande partie de l'Amérique, ne soit pas représenté dans ce Congrès. Il n'a pas été invité, et pour cause : c'est une colonie. Comme tel, il n'a pas sa place, malgré sa population de cinq millions, dans une assemblée où l'on voit des représentants de pays qui n'ont pas cinq cents mille habitants. Il en sera ainsi tant que les Canadiens ne seront pas assez énergiques pour faire de leur patrie un pays libre et indépendant.

* * Quatre nouveaux Etats ont été ajoutés à l'Union américaine, le 2 octobre courant. Autrefois simples territoires, ils sont placés maintenant au même rang des autres Etats de la grande République. Ils ont nom : Dakota du Sud, Dakota du Nord, Montana et Washington.

Le même jour de leur admission au rang d'Etat, ils ont voté sur leur nouvelle constitution, afin de nommer leurs sénateurs et leurs représentants législatifs.

Les républicains ont été victorieux dans le Dakota du Sud, mais ils ont été battus par les démocrates dans le Montana. Le résultat dans les deux autres Etats est incertain.

* * *Nil novi sub sole !* Rien de nouveau sous le soleil. C'est bien le cas, et en voici une nouvelle preuve. On pensait que les armes à répétition étaient de découverte moderne. Pourtant, ce n'est pas le cas.

La Revue du Cercle Militaire a publié dans un de ses derniers numéros un document, déchiffré par un de ses rédacteurs, qui fait voir que les armes à répétition furent découvertes dès 1640, et par un Allemand naturalisé Français du nom de Calthoff. Le document en question est conservé dans les archives du dépôt de la guerre. Le voici dans toute son originalité :

“ LOUIS, à nos amez et féaux les gens tenant nos cours et parlemens, baillifs, sénéchaux, prévosts, et nos lieutenans et autres, nos justiciers et officiers qu'il appartient, Salut.

“ Guillaume Calthoff, armurier, natif de Solinde (Solin-gen), au pays de Bergue, en Allemagne, s'estant retiré depuis longtemps en notre royaume, à dessein de nous y servir pendant sa vie en sa profession, nous luy avons accordé nos lettres de naturalité pour y pouvoir vivre en sécurité et finir ses jours parmi nos naturels sujets ; et, nous ayant fait voir par diverses expériences qu'il s'est acquis en son art et qu'il scait plusieurs secrets dont l'effect peut apporter beaucoup d'utilité au public et à mon service, et entre autres qu'il faict des mousquets, arquebuses et pistoletz qui tirent jusques à huit ou dix coups d'une seule charge, sans qu'ils soient plus pesans n'y plus longs ou moins commodes que ceux dont on a accoustumé de se servir ordinairement, en sorte que l'usage de ces armes pourroit contnuir divers avantages dans nos armées et dans nos places fortes, nous estimons juste ou de le payer et le... parce que nous avons résolu de luy donner de ses... d'empescher que ceste invention venant à estre connue, on ne puisse l'imier • conséquemment luy oster le fruit d'un travail de plu-

sieurs années, et qu'il semble que Dieu ayt voulu récompenser par la cognoissance d'un si excellent service, et nous ayant très humblement supplié de luy accorder nos lettres patentes nécessaires ;

“ A ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvans, nous avons au dit Calthoff permis, accordé et octroyé, permettons, accordons et octroyons par ces présentes signées de notre main, voutlons luy... qu'il puisse luy estre loisible de fabriquer et faire fabriquer par tout nostre royaume, pays, terres et seigneuries de nostre obéissance et par telles personnes que bon luy semblera, les pistoletz, mousquetz et arquebuses et autres armes à feu tirant plusieurs coups d'une seule charge, et de les débiter et vendre à des prix raisonnables que bon luy semblera.

“ Faisons très expressément inhibitions et défenses à tous ouvriers et autres personnes de quelque qualité et condition qu'elles soyent d'en fabriquer ou faire fabriquer... ny imiter la dite... d'armes à feu tirant plusieurs coups d'une mesme charge, pendant le temps de trente ans, sans la permission par écrit du dit Calthoff, sous peine de confiscation des dites armes et de trois mil livres d'amende et au dessus pour dommages et intérêts, à la charge toutefois que le dit Calthoff ou ses associez ne pourront vendre aucune des dites armes aux estrangers ny les faire passer hors de nostre royaume sans nostre expresse permission.

“ Nous mandons et enjoignons que du contenu en ces présentes vous ayez à faire jouir et user le dit Calthoff pleinement et paisiblement, sans luy faire ny permettre qu'il luy soit fait ou donné aucun trouble ny empeschement, au contraire, nous voutlons qu'aux coppies d'icelles dument collationnées par l'un de nos conseillers secrétaires, foy soit adjoutée à l'original, car tel est nostre plaisir.

“ Donné à Saint-Germain-en-Laye, le XIe jour de février de l'an de grâce 1640.”

G. G. G. G.

NOS GRAVURES

M. LOUIS-AIMÉ GÉLINAS

M. Gélinas, dont nous publions aujourd'hui le portrait, est mort le 9 septembre dernier, à Beauharnois. Il était fils de M. Raphaël Gélinas et de dame Caroline Gélinas, et était né à Yamachiche, le 17 avril 1851.

Après ses études faites au collège de Montréal, il entra dans les ordres, pour se faire prêtre, mais il abandonna bientôt ses études théologiques pour entrer au bureau de MM. Trudel et Taillon, afin d'y étudier le droit. Une fois admis au barreau, il pratiqua pendant quelque temps sa profession, et en 1872 il entra à la *Minerve*.

En 1874, l'hon. M. Cauchon ayant été nommé gouverneur du Manitoba, choisit M. Gélinas comme son secrétaire privé. Mais il demeura peu de temps à Winnipeg et il revint à Montréal où il se mit d'abord à collaborer à l'*Opinion Publique*.

Pendant ce temps, il avait occupé une charge de traducteur à la Chambre des Communes, tout en rédigeant également le *Canada*.

Mais comme ce journalisme à l'eau de rose ne lui allait guère, il abandonna Ottawa en 1880 pour revenir prendre la direction politique de la *Minerve*.

C'est le temps de dire ici que le vaillant journaliste, dont nous déplorons la fin prématurée, partageait le sort de la plupart de ses confrères. Pauvre, il avait dû vivre de son travail de chaque jour ; mais telle était sa règle de conduite que, tout en faisant honneur à sa position sociale, tout en contribuant largement à des œuvres familiales trop intimes pour être révélées au public, avait économisé quelques milliers de piastres, tout son avoir.

Il faudrait violer l'impersonnalité du journalisme tel qu'il se pratique d'habitude en notre pays, pour faire comprendre au public en général l'incessant travail de notre regretté confrère. Mais ceux là qui lisent la *Minerve* assidûment ont dû reconnaître l'homme à sa phrase précipitée, à l'ironie mordante, peut être même à la dissertation, rappelant la casuistique des cours de théologie.

Mais c'est dans la question d'histoire que M. Gélinas réussissait le plus sûrement à commander l'admiration de ses lecteurs, sans même en excepter ses adversaires. La mémoire de Bienvenu, qu'on disait prodigieuse, et qui l'était bien aussi, ne portait que sur l'histoire contemporaine du Canada ; celle de Gélinas portait sur l'entier domaine de ses lectures, variées autant qu'approfondies.

Voilà bientôt quatre ans que M. Gélinas ressen-